

REGLEMENT DE LA COURSE de Pechbusque Vieille-Toulouse

Du 28 Septembre 2014

1. Organisation :

L'association Mosaïque, en partenariat avec le Club Omnisport des Coteaux, organise une course pédestre sur route, ouverte à tous, licenciés ou non, âgés de 16 ans et plus.

La participation à la course est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'une licence délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou la Fédération Française de Triathlon en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'une licence délivrée par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou l'UGSEL (Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre), en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- ou d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la **course à pied en compétition**, datant de **moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les certificats médicaux sont conservés par l'organisateur et **ne sont pas rendus**.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et ne peuvent participer qu'aux 10,6 km. La course est soumise aux règles édictées par la commission nationale des courses sur route.

2. Parcours :

Course de 10,6 km (1 boucle) ou semi-marathon de 21,2 km (2 boucles) traversant les communes de Pechbusque et Vieille-Toulouse.

Départ à 10h et Arrivée : salle polyvalente de Pechbusque.

3. Inscriptions :

Inscriptions et/ou retrait des dossards le samedi 27 de 15h à 18h et le dimanche 28 de 8h à 9h45 à la salle polyvalente de Pechbusque, Grand rue de la mairie.

Tarif de 10 euros par coureur pour chaque course - 12 euros le jour de la course.

Possibilité d'imprimer le bulletin d'inscription sur le site www.pechcourses.fr et de l'envoyer par courrier, accompagné du règlement à l'ordre de l'association Mosaïque, ainsi que de la copie de la licence ou du certificat médical (**voir article 1**), avant le 18 septembre 2014 à : Association Mosaïque, 3 Grand rue de la Mairie 31320 Pechbusque. Pré-inscription en ligne sur le site des pechcourses www.pechcourses.fr avec possibilité de joindre le scan de son certificat ; le paiement, la remise du certificat (si non joint lors de l'inscription en ligne) et la remise du dossard interviendront avant la course jusqu'à 9h45.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement ou d'inscription invalide. Les dossards doivent être fixés sur la poitrine, sans amputation de format.

4. Santé Sécurité :

La sécurité médicale des coureurs est assurée par un médecin à l'arrivée et par un véhicule de secours mobile.

Les participants doivent respecter scrupuleusement les règles du code de la route. Les accompagnateurs à vélo ne sont pas autorisés.

5. Responsabilité :

L'association Mosaïque décline toute responsabilité quant aux vols, dégradations d'équipements ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un concurrent ne pourra faire valoir de droit quelconque, vis à vis de l'organisateur. Le simple fait de participer implique la connaissance, l'acceptation et le respect du présent règlement.

Chaque coureur participe sous sa propre responsabilité et autorise le service médical à prendre toutes les mesures urgentes qui seraient nécessaires en cas d'accident ou de défaillance.

6. Assurance :

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par l'assurance contractée par Mosaïque auprès de la MATMUT.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les autres participants doivent être assurés individuellement.

7. Annulation :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course ou d'en modifier le parcours si les conditions météorologiques l'imposent ou en cas d'empêchement majeur.

Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement des engagements en cas d'annulation.

8. Classement :

Individuels dans chaque catégorie : femme et homme ;

Meilleurs habitants de Pechbusque ou Vieille-Toulouse.

Classement par équipe de 2 coureurs minimum : 2 meilleurs temps retenus.

Ce classement sera publié sur le site internet www.pechcourses.fr et sur tout autre média choisi par les organisateurs.

9. Récompenses :

Un tee-shirt technique aux 400 premiers inscrits, coupes plus divers lots aux vainqueurs de chaque catégorie.

10. Ravitaillements :

3 ravitaillements sont proposés le long du parcours en plus du « départ et arrivée » aux 3^e km, 6^e km, et 8.5^e km.

11. Acceptation :

Un reportage photo sera effectué lors de la manifestation.

L'inscription vaut acceptation de tout participant de voir figurer ses nom, prénom, photos sur le site internet www.pechcourses.fr, ainsi que sur tout support de communication diffusé par l'association.